

**Déclaration préalable constructions et travaux non soumis à permis de construire (Formulaire 16702\*01)**

Accéder au Formulaire – Cerfa 16702\*01

Permet de réaliser une construction nouvelle autre qu'une maison individuelle, d'effectuer des travaux sur une construction existante ou de demander son changement de destination.

**Attention**

Dans une commune de **plus de 3 500** habitants, si vous êtes une personne morale, vous devez transmettre votre demande d'autorisation d'urbanisme **uniquement** par voie électronique en utilisant le lien suivant :

- Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme



Ville de

**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00